

Nieppe

Communauté de Communes Monts de Flandre - Plaine de la Lys

Questionnements - Démarche

Cette première étape doit permettre de clarifier la question initiale et de choisir une démarche adaptée.

Sujet

Aider la commune dans l'expression de ses principes politiques partagés au sein d'un PLU Intercommunal.

Objectifs de l'Etape 1 : Effet miroir

Cette première fiche de suivi répond à deux objectifs :

- . clarifier la question initiale des élus
- . proposer une méthode de travail commune

Au travers des premiers entretiens avec les élus, il s'agit de questionner les raisons de la demande initiale, pour en faire émerger les grands enjeux et les pistes de réflexion.

Dans un deuxième temps, le CAUE propose une démarche d'appui à la maîtrise d'ouvrage progressive, en 4 phases complémentaires, allant du diagnostic au suivi des actions sur le terrain.

Question initiale

Assistance à déterminer les zones à ouvrir à l'urbanisation, dans le cadre d'une révision d'urgence du POS.

Eléments du contexte communal

La commune attend des documents d'urbanisme réparateurs. Elle souhaite développer une stratégie urbaine claire rassemblant les "3 Nieppe" : le centre, le pont, les ZA.

Le FAN Aménagement - En cours

L'étude porte sur l'aménagement du cadre de vie, les grands axes de communication, le croisement rue de Lille / CD945, véritable coupure dans la ville, la place des ZA.

Les enjeux résident dans la volonté de reconquérir les espaces publics centraux majeurs, selon un schéma directeur d'aménagement et un programme pluriannuel.

Deux principes : stabiliser le développement urbain autour de 10 000 habitants et porter une réelle mixité sociale.

La réhabilitation lourde de la Cité Marcel Coisne

L'opération est menée en partenariat avec la DDE, finançant une partie de la rénovation des immeubles.

Les grands principes guidant l'aménagement des espaces publics alentours restent à déterminer et à exprimer.

Implantation d'un collège

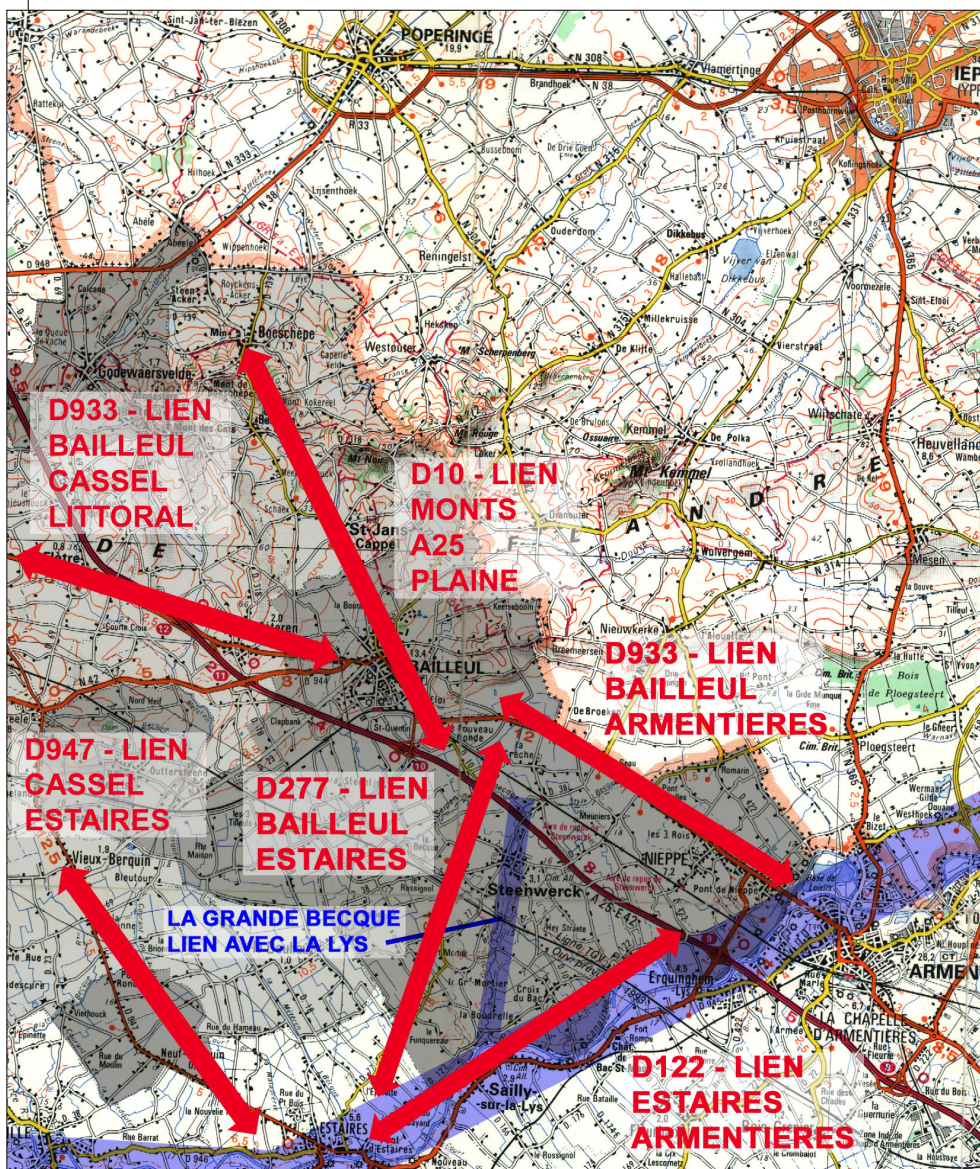
La commune souhaiterait déterminer le positionnement stratégique d'un collège, cheville ouvrière de son effort de reconquête urbaine. Sa localisation représente un enjeu majeur, dans la définition des documents d'urbanisme.

L'Aire d'accueil des gens du voyage

Dans le cadre de son diagnostic communal, la commune prépare son offre d'accueil aux gens du voyage, imposé dans le schéma départemental d'accueil de mars 2002.

Les équipements communaux en projet

- La nouvelle salle des fêtes
- La Mairie
- Les Ateliers municipaux

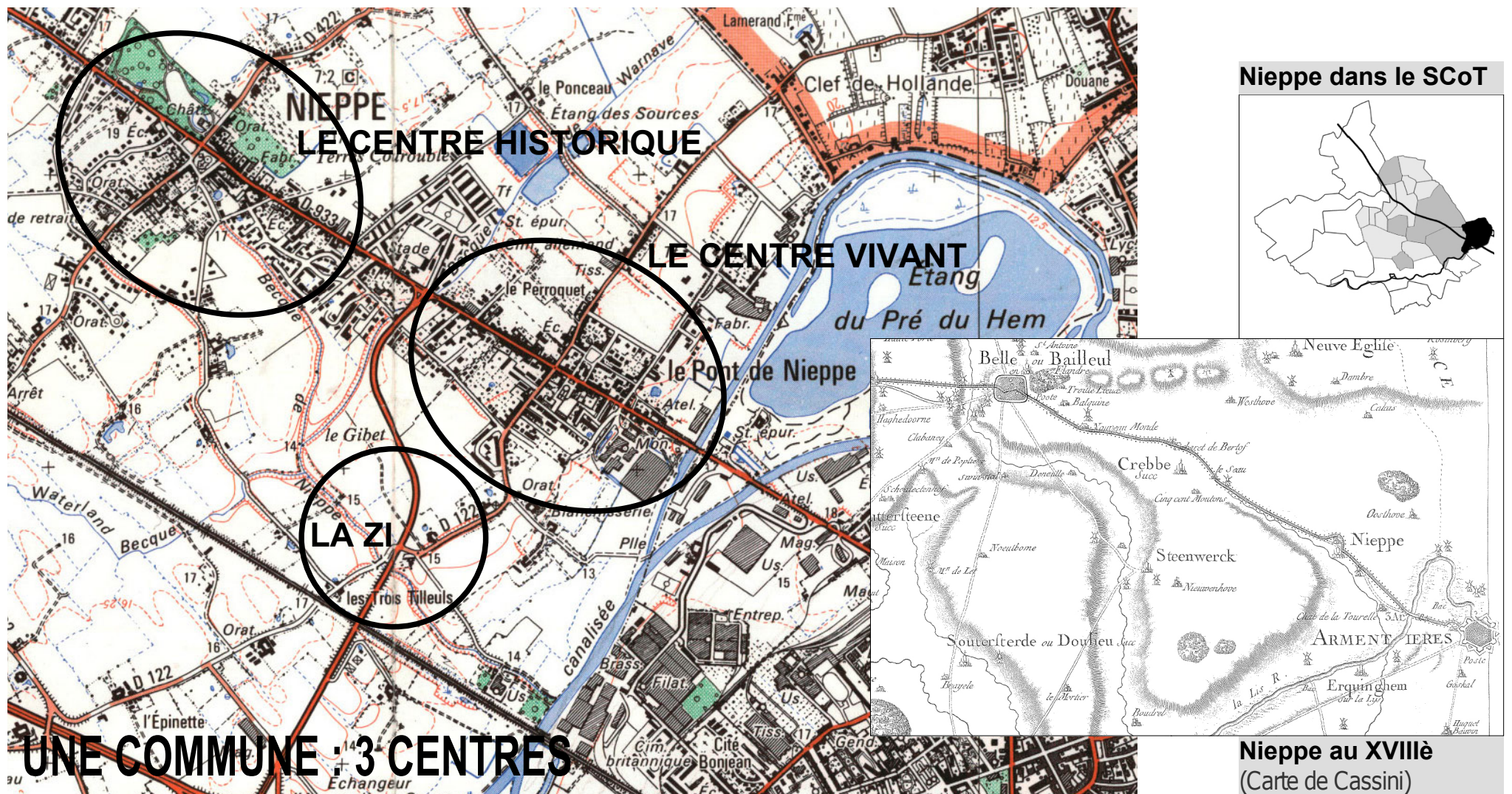


Premiers questionnements - Enjeux d'étude

Développer un usage local des infrastructures : vers quelle identité urbaine ?

Les grandes "infrastructures" fragmentent le territoire et modifient la maîtrise communale du projet. L'impact de l'A25 est déterminant pour les questions d'activités, de flux et de rapprochement des 2 noyaux urbain, souhaité par la Commune.

Le traitement urbain du CD945, lien à l'A25, ne peut se résoudre à un aménagement local routier. Il relève d'une approche plus large, visant à réduire la superposition des flux de transit. Il place au coeur du projet communal les enjeux du rééquilibrage du développement urbain au sud de la commune et le long de la Lys : **que signifie un contournement sud?**



Comment habiter Nieppe ?

L'eau et l'identité communale ?

Passerelle sur la Lys, Nieppe doit bénéficier localement des politiques régionales/départementales de l'eau (Trame bleue).

La Lys doit servir une urbanisation spécifique. De la contrainte "zones inondable il s'agit de passer au projet.

- Comment aménager *autrement* les berges de la Lys?

Quel mode de vie, en Coeur de Flandre ?

L'enjeu du projet Intercommunal ? Le SCOT

L'aménagement local ne peut plus se raisonner seul. Le PLU Intercommunal s'appuie sur les démarches prospectives des communes. Il importe à chacune d'apporter sa connaissance locale de terrain.

- Quel espace public, pour quelle communauté de vie?

Quel lien entre les noyaux de Nieppe ?

L'éloignement des noyaux principaux étire la commune et peut diluer le sentiment d'appartenance.

- Quel lien réel entre les "noyaux" de Nieppe ?

Faut-il consommer ou préserver les "vides"?

La pression foncière consomme les terrains disponibles, essentiellement vers un usage d'habitat. Elle déséquilibre la maîtrise communale du foncier. Quel avenir pour les poches "vierges", non construites?

Quel habitat et où ? Une offre diversifiée d'habitat ?

L'urbanisation en raquette répond aux critères du marché, sans intégrer de cohérence de projet urbain. Quel projet portent les futures opérations?

Quels équipements développer et où ?

Les usages et la pratique de la ville, pose la question de la répartition des équipements de proximité (commerces, écoles, Poste, bibliothèque, maison de retraite, centre culturel) et des activités de la communes (sport, associations).

- Quels besoins réels ?

Quelles identités communales ?

Tout projet questionne l'identité de la commune et le lien entre les habitants (parc, lotissement, centres...). La répartition des équipements, les espaces publics déterminent l'image de la ville, l'ambiance des parcours et des publics particuliers.

- Quelles ambiances pour le centre, les lotissements, etc.?
- Quelles pratiques et pour qui?

Etape 1

Dans le cadre de ses missions de conseil, le CAUE répond à votre demande à travers cette FICHE N°1.

Vous permet d'exprimer vos intentions de projet

La première étape doit valider les objectifs et la démarche de travail

Les missions de conseil du CAUE

FICHE 1

A partir de la question initiale "de la Friche Dutrie" et des premiers travaux entre la Commission Prospective et le CAUE, une démarche de travail peut être envisagée.

Il s'agit ensuite pour le conseil municipal de choisir une orientation d'étude en fonction des objectifs attendus par la commune et des enjeux liés à la restructuration des principaux équipements communaux :

- une étude centrée sur l'équipement existant, dans son environnement
- une approche prospective des équipements et de l'évolution de la commune

Convention d'appuis - Une démarche en 3 étapes

Etape 2

Vous permet de partager une lecture de vos lieux de vie et d'en dégager les enjeux.

Vers un diagnostic partagé

FICHE 2

Réunir l'ensemble des documents, photos, commentaires d'observation et d'analyse, à partir de visites sur le terrain. Réaliser un document référent croisant les regards d'élus, d'usagers, de techniciens, sur le territoire communal, les usages et les besoins.

Le comité de pilotage valide cette étape avant le démarrage de l'étape 3.

Etape 3

Vous permet d'élaborer votre vision politique et de décider des grandes orientations d'aménagements.

Etablir les fondements politiques

FICHE 3

A partir du diagnostic partagé, il s'agit d'identifier les principes de précaution, de préservation, de valorisation, d'usage, attachés au mode de vie de la commune et souhaités par le conseil municipal. Exprimer les arbitrages et les choix servants de charte aux actions.

Le comité de pilotage valide cette étape avant le démarrage de l'étape 4.

Etape 4

Vous permet de préparer les actions et de les organiser dans le temps (agenda et phasage).

Préparer les actions

FICHE 4

Dans le cadre de la stratégie retenue, vous établirez des "fiches actions" relatives aux différents enjeux d'études, de projets, d'aménagement, de sauvegarde ou de sensibilisation que vous souhaiteriez développer : priorités, publics, objectifs, moyens nécessaires, ...

Le comité de pilotage valide l'étape 4 ainsi que l'ensemble du document.

Modalités d'accompagnement - Partenariats potentiels

Adhérents du CAUE : Formation

Dans le cadre de ses missions de formation, le CAUE propose une participation de ses adhérents aux Ateliers qu'il développe.

Convention d'appuis proposée

Dans le cadre d'une convention entre la commune et le CAUE du Nord, ce dernier se propose d'accompagner le groupe de réflexion tout au long de la démarche, de l'étape du diagnostic à la rédaction des "fiches actions".

Vers un échange des expériences d'aménagement

Le CAUE propose 3 Ateliers thématiques regroupant élus, techniciens, professionnels, chercheurs. Il s'agit de réunir les adhérents autour de problématiques communes d'aménagement, afin d'élargir les débats, de croiser les expériences et de mettre en perspective les enjeux locaux.

Vers une dynamique partenariale

Le CAUE du Nord propose de jouer un rôle de médiateur entre les élus et les bureaux d'étude :

- proposer des outils méthodologiques d'aide à la décision.
- faire émerger les enjeux du projet communal, avec les élus
- identifier les "fondements" exprimés dans la commande publique
- faire valider le résultat du travail de chacune des étapes d'appuis

Ce que l'on retient de la première étape...

Sujet initial

Implantation d'un Collège et d'une Aire d'accueil des gens du voyage.

Enjeux

Expression du projet communal, dans le cadre du PLU intercommunal

Etape 1 - Déterminer les objectifs du travail :

Objectifs du comité de pilotage de Nieppe

Développer les conditions d'une participation active au PLU intercommunal
Préparer les débats et les outils d'aide à la décision du Conseil Municipal
Faire émerger les fondements politiques de l'action municipale

Objectifs du Conseil Municipal

Cadrer les travaux du comité de pilotage
Arbitrer et valider les choix stratégiques de la commune

Engagement de la commune

1. Réunir un Comité de pilotage et les moyens nécessaires du débat local
2. Participer directement à la démarche de PLU Intercommunal
3. **Valider le cadre et les objectifs de travail**

. Rapports d'étape 1 du CAUE : Enjeux/Démarche retenus :

FICHE 1

Apport du CAUE dans le cadre de la convention

Etape 2 - DIAGNOSTIC PARTAGÉ : "Comprendre les enjeux..."

- . Un carnet réunissant tous les éléments du diagnostic
- . Une fiche organisant les enjeux révélés par le diagnostic
- . **Valider les grands principes d'identité sur le territoire.**

. Rapport d'étape : Les niveaux de perception

FICHE 2

Etape 3 - STRATÉGIE : "Choisir des priorités..."

- . Un carnet regroupant les principes guidant la commune
- . Une fiche synthétisant la stratégie retenue
- . **Valider les grandes orientations de l'action politique.**

. Rapport d'étape : Les niveaux d'action

FICHE 3

Etape 4 - ACTIONS : "Organiser les moyens..."

- . Un carnet identifiant les besoins et outils d'aide à la décision
- . Une fiche hiérarchisant les actions et leurs principes.
- . **Valider les grands principes d'action.**

. Rapports d'étape : Les Chartes d'action

FICHE 4

Perspectives attendues...

A. Préparer les bases du schéma directeur communal

1. Mener un audit des projets en cours, avec le CAUE
2. Faire émerger les enjeux des projets du PADD sur Nieppe
3. Articuler les enjeux issus du "FAN-Cadre de vie" et du PLU Intercommunal

B. Préparer les bases d'un PADD Intercommunal

1. Identifier les lignes de force du projet "FAN-Cadre de vie" local
2. Exprimer les enjeux locaux, dans le PADD communautaire

Les Ateliers du CAUE - Formation continue des adhérents

1. **Atelier "Cultures urbaines" :**
 - . Communautés de vie et Types d'implantation : "Culture et territoires"
2. **Atelier "Entre ville et campagne" :**
 - . Le territoire du SCOT : un mode d'habitat et d'organisation particulier
3. **Atelier "Mode de vie et proximité" :**
 - . Déplacements, équipements communaux et intercommunaux.

CAUE du Nord

Vincent BASSEZ

Conseil Général

Mme Anne-Françoise DEL LITTO

Loi SRU :

Loi de Solidarité et Renouvellement Urbain

PLU :

Plan Local d'Urbanisme

PADD :

Plan d'Aménagement et de Développement Durable

FAN :

Fond d'Aménagement du Nord

La Fiche N°1 synthétise les entretiens de cadrage de la mission avec les élus de Nieppe, en 3 parties :
La première partie pose les éléments du contexte local, de la question initiale aux ambitions plus implicites des élus.

La seconde partie joue un rôle "d'effet miroir". Il s'agit de mettre en exergue les grands enjeux abordés, lors des débats, tout en les situant sur le territoire communal.

Enfin, la troisième partie propose une démarche d'accompagnement commentées, pour la Commune. La démarche tend à faciliter l'expression des ambitions et des fondements politiques de la communauté de vie, préalable indispensable au bon établissement d'un cahier des charges opérationnel. Vérifier et valider les grandes orientations politiques communales.

Réalisée(s) :

• POS : 1979 - Modifié : 83-87-91-2000

• FACV : Cbt DEPRET/CLAYES - 1991

(...)

En cours :

• FAN : Cbt Profil Ingenierie - 2003

• Réhabilitation Cité Coisne : DDE - 2003

(...)

Territoire :

Bailleul ; Godewaersvelde; Merris; Neuf-Berquin;

Nieppe; Saily-sur-la-Lys; Steenwerck;

Flandre intérieure; Monts de Flandre; Plaine de la Lys

Site :

Rapport à l'eau ; Zones humides; Fossés; becque; Lys

Structure urbaine :

Noyau; Bipolarité; Fermes; Ville historique; Centre ville;

Faubourgs; Places; Espace public central;

Stationnement; Lotissements

Éléments urbains :

Place du piéton; Plate-forme d'échange; Implantations

d'activités; Identités communales; Cités; Mairie

Démarche :

PADD; PLU; ZPPAUP; FAN; Pays; SCOT; PDR

Partenaires

Sigles/Lexique

Résumé

Autres Etudes

Mots-clés

CAUE du Nord